

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire

du 20 mai 2019



Présentation des candidats
aux élections statutaires

sabam

*Présentation des candidats pour les élections statutaires
(par ordre alphabétique)*

Sommaire

> Conseil d'administration	3
Ignace CORNELISSEN	4
CTM Entertainment Belgium bvba <i>(représentée par Stefaan Moriau)</i>	6
Laurent DENIS	7
Het Gerucht sprl <i>(représentée par Herman Van Laar)</i>	9
Olivier MONSSENS	10
Sowarex Editions asbl <i>(représentée par Daniel Sotiaux)</i>	11
Yves RINGER	12
Frank VAN PASSEL	14
> Collège des droits musicaux	16
Studio 100 nv <i>(représentée par Petra Vonck)</i>	17
Marie WARNANT	19



> Conseil d'administration



Ignace Cornelissen

Par la présente, je souhaite poser ma candidature comme administrateur au sein du conseil d'administration de la Sabam.

Cela fait déjà un certain temps que la gestion collective des droits d'auteur est soumise à de fortes pressions. Les nombreuses applications sur Internet font la joie des utilisateurs mais sont un cauchemar pour les ayants droit. De plus en plus de producteurs ou de fournisseurs de services de streaming par exemple tentent de rendre superflu le rôle des sociétés de gestion collective.

Et pourtant, je crois que la forme de société coopérative peut regagner en importance. Il s'agit d'une forme d'entreprise qui ne vise pas en premier lieu le profit financier, mais qui est animée par l'idée de valeur. Les membres investissent en permanence dans leur entreprise en lui cédant une petite partie de leurs droits. Ils sont propriétaires, mais utilisent aussi eux-mêmes les services de leur coopérative. Encore trop souvent, la Sabam est considérée comme une administration voire comme une sorte de service public. C'est dommage car ceci sape la base sur laquelle s'appuie la mission de notre société.

En tant qu'organisation de membres, il est important de remettre les membres au centre des préoccupations. Ceci n'est possible qu'en adaptant la structure d'organisation de la Sabam aux besoins d'aujourd'hui. Je sou mets les points d'action suivants à votre sagacité :

- Un renforcement accru des profils de compétences des administrateurs.

- C'est ma conviction qu'une composition du conseil d'administration de la Sabam sur base des disciplines n'offre absolument aucune valeur ajoutée. Le travail du CA est axé sur la stratégie de l'entreprise mais aussi sur la supervision de toutes les missions que le conseil a déléguées



© Ignace Cornelissen

à la direction. Si le CA exerce ses tâches de contrôle avec minutie, ceci sera bénéfique pour les membres de l'organisation. Le choix des profils les plus indiqués en combinaison avec un modèle de concertation efficace réduirait aussi considérablement le nombre élevé de réunions.

- Plus de temps et d'attention consacrés à de nouveaux groupes de travail à créer sur base des disciplines

- Ainsi par exemple, le fonctionnement de l'actuel Collège Grands Droits est totalement dépassé. À ceci s'ajoute le fait que la représentativité de ce collège par rapport aux différentes disciplines est à peine garantie. Ces nouveaux groupes de travail (composés sur base de la discipline) seront organisés comme des plateformes de discussion vivantes, où les participants seront invités à réfléchir hors des sentiers battus dans le but de dresser un meilleur aperçu des besoins de leur secteur. Les limites dans lesquelles la Sabam opère pourront ainsi être remises en question et redessinées là où ceci s'avère nécessaire.

- Entreprise éthique attentive au développement durable.

- La Sabam est fondamentalement une organisation à but non-lucratif dont l'objet principal est la gestion des droits d'auteur de ses membres sur base d'un pourcentage de commission aussi bas que possible.

- La mise en place de plans d'actions pour impliquer les jeunes artistes dans le processus décisionnel

- L'Assemblée générale actuelle de la Sabam, très vieillotte, ne constitue pas vraiment une invitation en ce sens. De nouvelles formes de présentation sont imaginables pour répondre en tant que société aux obligations légales et pour utiliser un langage compréhensible par monsieur et madame tout le monde dans les statuts et les règlements.

Le conseil d'administration ne doit pas uniquement se tourner vers les jeunes, il doit également développer une politique active pour attirer des femmes et des personnes avec des origines ethniques différentes. Une gouvernance moderne a tout intérêt à ce qu'il y ait une diversité dans les sphères de direction.

- Les utilisateurs sont importants

- La communication vis-à-vis de nos utilisateurs peut aussi être améliorée, notamment via une simplification des tarifs.

Ignace Cornelissen a étudié le théâtre au Conservatoire Royal de Bruxelles et la psychologie du travail et de l'organisation à l'OU aux Pays-Bas. En 1983, il fonda la maison de production Het Gevolg et y fut actif comme directeur artistique pendant 30 ans. Depuis 2013, Cornelissen travaille comme auteur et metteur en scène free-lance. Son travail fut plusieurs fois récompensé. Cornelissen est administrateur à la VAV (Vlaamse Auteursvereniging) et est membre du SARC (strategische adviesraad voor Cultuur, Jeugd, Sport en Media).

> Ses projets en cours sont :

Woesten d'après le roman de Kris Vansteenberghe (une pièce qui pourra être vue à partir du 10 octobre 2019 en tournée dans les salles de théâtre flamandes).

Une adaptation pour le théâtre de *De tolk van Java* d'Alfred Birney (première au Schouwburg Haarlem, novembre 2019).

Une adaptation pour le théâtre de *Tonio* d'A.F.Th. Vanderheyden (première au Leidse Schouwburg, janvier 2020).

Par ailleurs, Cornelissen est l'inspirateur de *OpMaat*, une nouvelle organisation qui réalise des projets artistiques sur commande (et sur mesure) et qui veut ce faisant principalement promouvoir de jeunes artistes (leur donner une 'opmaat', c.-à-d. donner une amorce à leur carrière).

www.ignacecornelissen.be

CTM Entertainment Belgium bvba

Représentée par Stefaan Moriau

Stefaan Moriau est depuis 2008 le cofondateur et le gérant de CTM, une maison d'édition musicale établie à Bruxelles.

Au cours de la dernière décennie, CTM a connu une croissance constante pour devenir le plus grand éditeur indépendant en Belgique. CTM est active dans les trois régions de notre pays et a établi des collaborations avec par exemple des artistes tels que Loïc Nottet et Bart Peeters. CTM opère également comme sous-éditeur et représente ainsi un beau catalogue international, allant de Daft Punk à The Sound of Music ou de Mark Ronson à Prokofiev. Stefaan Moriau fut, de 2011 à 2019, président de la BMPA, la fédération belge des éditeurs musicaux. Au sein de la Sabam, il aimerait insister sur la collaboration, le professionnalisme et la transparence.



© David Plas Photography

Laurent Denis

Né le 30 décembre 1972, Laurent Denis termine ses études d'écriture de scénario à l'Université Libre de Bruxelles (ELICIT) en 1995.

Depuis cette époque, il se consacre à la production et à l'écriture, tout d'abord au sein d'Abacadabra Films et actuellement au sein de Cookies Films. Scénariste, entre autres, du court métrage *Le Bouton rouge*, sélectionné au Festival de Venise en 1998, il a aussi co-écrit le scénario du long métrage *Les Fourmis rouges*, avec le réalisateur Stéphane Carpiaux (trophée du premier scénario (CNC), sorti sur les écrans en novembre 2007). Il s'est également essayé au documentaire de long métrage en coécrivant le scénario de *Biblioburro* avec le réalisateur Carlos Rendon Zippagauta, diffusé, entre autre, sur le réseau PBS aux Etats-Unis.

En janvier 2008, il se lance comme réalisateur avec le court métrage *Les doigts de pied*.

Actuellement, il continue à mener de front l'écriture et la production au sein de Cookies Films. Son prochain court métrage, *Lapin perdu*, écrit en collaboration avec le réalisateur Bertrand Lissor, se tournera au mois de juillet prochain. En parallèle, il termine l'écriture de son prochain long métrage *Practical Shooting*, projet qui sera réalisé par Gary Seghers, réalisateur de la série télévisée *Ennemi public*.

Outre ces activités, Laurent Denis est également professeur de scénario à l'Université Libre de Bruxelles ainsi qu'à Raindance. Il est également administrateur de l'ASA (Association des scénaristes de l'Audiovisuel) depuis plus de 10 ans, organisation qu'il a présidée durant 7 ans. A ce titre, il représente l'ASA au sein du conseil d'administration de Prospere (Fédération d'associations représentant principalement les auteurs et les comédiens dans le domaine de l'audiovisuel) ainsi qu'au comité de concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



© Viktorija Proskurovska

(c) Viktorija Proskurovska

> Pourquoi je me présente à nouveau en tant qu'administrateur ?

Dans le cadre de mon nouveau mandat, je souhaite continuer à mettre au service du conseil d'administration de la Sabam ma disponibilité, mon expérience et ma connaissance du milieu de l'audiovisuel belge francophone. Ces dernières années au sein du conseil d'administration m'ont permis de comprendre les besoins spécifiques de la Sabam. C'est pourquoi je souhaite :

- continuer à développer l'audiovisuel au sein de la Sabam en travaillant sur la fidélisation des membres actuels et sur le recrutement de nouveaux membres afin d'accroître le chiffre d'affaire, tout en m'attachant à ce que chaque discipline puisse trouver son équilibre
- proposer des pistes pour augmenter le chiffre d'affaire de la Sabam afin de pouvoir baisser les taux de commission, par exemple en permettant à la Sabam d'offrir ses services à d'autres organisations
- aider la Sabam dans son lobbying auprès des instances politiques à travers les contacts que j'entretiens, notamment via Prospere, auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- continuer à favoriser les économies dans les dépenses de fonctionnement de la Sabam
- continuer de promouvoir la Sabam auprès de mes étudiants et des professionnels, et favoriser les contacts entre la Sabam et les différents festivals de cinéma
- continuer à accompagner la transformation de la Sabam pour en faire une société de gestion moderne, armée pour affronter l'évolution de la gestion du droit d'auteur

Het Gerucht sprl

Représentée par Herman Van Laar

Né en 1952 à Ostende, Bruxellois dès l'âge de 2 ans, j'ai eu la chance de fréquenter une école primaire bilingue.

À partir de mes 13-14 ans, j'ai été obsédé par la musique. J'ai connu le grand frisson en découvrant les Beatles, les Rolling Stones et les Kinks en temps réel, mais aussi Brel, Gainsbourg, Ferré, Nougaro ou encore Lavilliers et le jazz.

Après un bref passage chez Barclay, j'ai appris le métier d'abord chez Jean Kluger (Will Tura, Johan Verminnen, Blackblood, Gibson Brothers), puis chez Roland Kluger (Lou & Hollywood Bananas, Two Man Sound, Plastic Bertrand et Telex) grâce à qui j'ai eu plein de contacts avec les labels et éditeurs indépendants européens et américains (Bob Dylan, Paul Simon, les Beatles, Elton John, Hansa, Sugar, Sire et beaucoup d'autres).

En 1985, je monte Het Gerucht et représente une bonne partie des artistes Crépuscule (Anna Domino, Isabelle Antena, Blaine Reininger), mais aussi le management de Viktor Lazlo, Arno, David Linx.

Gestion des catalogues de Maurane, Double T (Arid, Ozark Henry, K's Choice, Noordkaap) et Powertone (Flip Kowlier, Yevgueni, ...), Dan Lacksman(Deep Forest). Présidence de l'association des éditeurs, la BMPA, puis pendant 8 ans responsable des Relations Membres/ Communication à la Sabam.

Je porte un grand intérêt à la musique classique du 20^e siècle, aux arts plastiques, au théâtre et au monde audiovisuel. Et je trouve encore le temps de lire.



© Geertje Milis

> Points d'attention :

Je suis entré au conseil à un moment très difficile pour notre société.

Un moment où il fallait faire des choix radicaux et prendre ses responsabilités pour permettre au nouveau Directeur général de réorganiser la structure et le mode de fonctionnement des services.

Ce processus est en bonne voie. J'aimerais continuer à apporter mon expérience pour aider la Sabam à s'adapter aux changements constants qui apportent de nouvelles opportunités mais aussi de nouvelles menaces.

Olivier Monssens

Olivier Monssens est l'auteur et le réalisateur d'une quinzaine de documentaires pour ARTE, France télévisions, Canal+ et la RTBF dont plusieurs sont consacrés aux coulisses souvent inédits ou peu usités d'un certain showbiz, d'une histoire musicale à la fois insolite et touchant au plus grand nombre, à sa mémoire collective. D'autres brosent le portrait de personnalités hors norme du monde artistique.

Parmi ces films, citons "Disco Europe Express" et "High Energy – le disco survolté des années 80" (ARTE), "Les Belges, ça ose tout" (France 3), "Yolande Moreau, les nuages et la terre" (Canal+, France Télévisions & RTBF) ou encore "Marcel Superstar" (ARTE, RTBF). Olivier Monssens est par ailleurs producteur et présentateur d'émissions radio et de télévision, en Belgique et en France, sur ces mêmes sujets. Olivier Monssens est membre de l'ARRF.

> Vision / candidature administrateur audiovisuel 2019

La plupart des documentaires que j'ai réalisés en quinze ans ont consisté en des coproductions internationales qui furent diffusées dans divers pays européens, raison pour laquelle j'ai toujours été très attentif à la gestion des droits en fonction des règles en vigueur dans les différents territoires. Ce qui m'a notablement éclairé sur la question, pour mes collègues autant que pour moi, et m'a convaincu de la nécessité de renforcer, au bénéfice de l'auteur, l'obtention d'informations précises concernant la vente d'oeuvres à l'étranger par les producteurs et, d'autre part, de reconsidérer le problème de la dépendance vis à vis des sociétés de gestion étrangères.

De même, nombre de mes films ont nécessité l'achat de d'archives, d'extraits d'oeuvres cinématographiques, télévisuelles ou musicales, ce qui m'a, là encore, beaucoup appris sur le suivi dans le temps des droits des scénaristes et réalisateurs. Mais aussi des droits des compositeurs de musique, mes documentaires ayant souvent narré des épopées musicales et, par ailleurs, bénéficié pour leurs génériques et divers passages de musiques originales.

Je pourrais même ajouter que les jobs d'étudiant que j'ai effectué dans les années 80 dans des sociétés d'édition musicale (April Music, CBS songs – aujourd'hui Sony Music) m'ont fait très tôt comprendre les rouages des droits d'auteurs et d'édition. Comme, plus tard, en 2003,



© RTBF

la réalisation de « Marcel Superstar » dédié à l'incroyable histoire de l'éditeur musical et producteur Marcel De Keukeleire et du producteur Jean Van Loo.

Bien sûr, l'évolution des formats et supports, numériques notamment, via lesquels ces films peuvent désormais être diffusés, a aiguisé mes connaissances en la matière et ma volonté déterminée de sortir de ce no man's land juridique, de décrocher des répartitions plus importantes et équitables pour les scénaristes et réalisateurs et, dans le cas de plateformes comme Netflix, qui ne redistribuent pas de droits d'auteur ("buy out"), de faire adapter les contrats signés avec les producteurs en faveur des auteurs.

Dans cette profession plus que jamais en mutation et où les intermédiaires et ayant-droits sans contribution créative réelle s'intercalent, il me semble également primordial que la valeur du point soit revalorisée afin que les scénaristes et réalisateur indépendants, au statut finalement précaires dans notre pays, puissent vivre de leur travail.

Enfin, à travers des enquêtes menées dès le début des années 90 (pour la presse écrite cette fois) sur l'essor de l'industrie audiovisuelle et musicale flamande suite à la création de VTM puis de la relance de la VRT, j'ai toujours été sensibilisé à l'évolution de ces secteurs dans le nord du pays qui, à plusieurs égards, peuvent servir d'aiguillon.

Autant de raisons qui me motivent dans ma candidature au poste d'administrateur

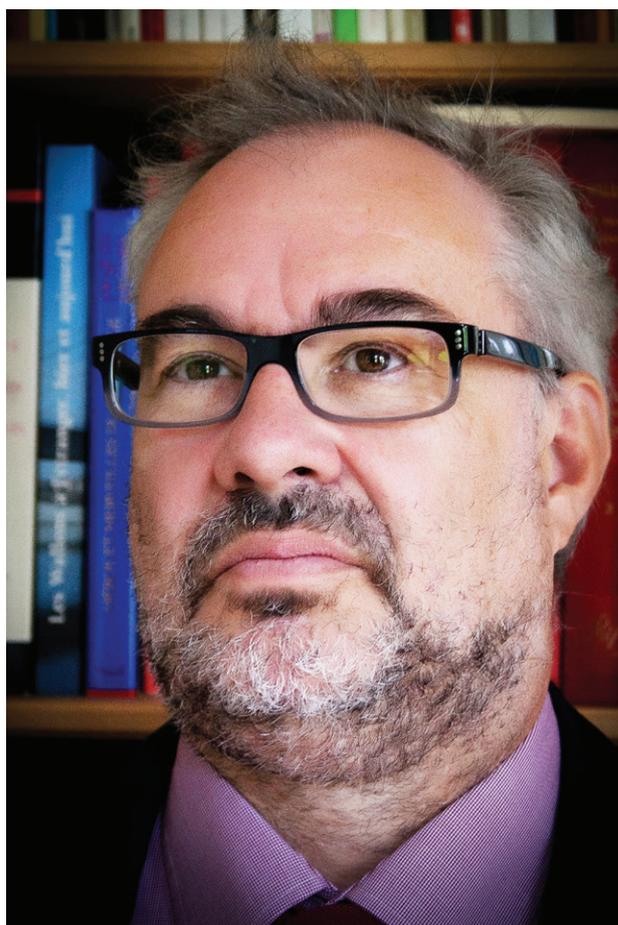
Sowarex Editions asbl

Représentée par Daniel Sotiaux

Né en 1954. Après des études de droit, journalisme et de théâtre, il crée, en 1978, Igloo Records / Editions Sowarex avec pour objectif premier la promotion et la mise en avant des créateurs belges, principalement dans le domaine de la chanson française et du jazz.

Parallèlement à une carrière administrative et diplomatique, il continue à s'investir dans le champ culturel, musical en particulier, et reste très attentif à l'évolution de l'économie de la musique. Depuis 1990, il publie des textes et réflexions sur la culture et donne des conférences sur l'évolution du marché des musiques enregistrées face à la domination de la diffusion numérique. Il a organisé en 2018 un colloque sur le thème "Conflits numériques : la fin de l'utopie internet?". Il préside toujours aux destinées du label Igloo Records / Sowarex Editions qui vient de fêter ses 40 ans et est devenu un des acteurs majeurs dans le domaine du jazz.

- L'économie de la musique, on le sait, est en complète restructuration. Dans ce cadre la question de la gestion —et de l'adaptation—des droits d'auteur sera déterminante. La récente directive européenne est une étape. La mise en conformité du droit belge devra faire l'objet d'une attention particulière.
- Corollaire direct: le soutien à la création nationale en particulier pour les genres musicaux dits minoritaires —le jazz notamment. Le maintien de la diversité culturelle est essentiel et passe par l'adoption de règles et de mécanisme appropriés.
- Plus largement, la SABAM, parce qu'elle représente les forces vives de la création en Belgique, doit pouvoir influencer sur les grands débats éthiques que la numérisation suscite tant au niveau des consommateurs que de la protection des créateurs.



© Mils Sotiaux

Yves Ringer

Artisan discret et peu médiatisé en Belgique, Yves Ringer connaît pourtant une reconnaissance internationale dans le domaine du film pour enfants.

Il a débuté sa carrière comme cartoonist pour la presse belge. Ses dessins ont été publiés dans des quotidiens et magazines tels que : Le Soir, Ciné Télé Revue, Le Moniteur Automobile, De Auto Gids, L'Événement, 7 Extra, Commission en Direct, ...

Parallèlement à son travail de dessinateur, il est aussi journaliste et copy-writer, il écrit pour la presse et les city guides belges : *Paris-match, L'Événement, Petit Futé, Ni Vu Ni Connu...*

En 2001, il produit et écrit pour Anna Flint dont les chansons passeront sur les ondes des radios et télévisions nationales : *RTBF, Radio Contact, Sud Radio, MCM Belgique, Club RTL*. Plus tard, il écrit aussi pour Starlight dont certains titres seront repris en Europe sur différentes compilations type *Hits Connection*.

Après un accident vasculaire cérébral et une longue rééducation, il fonde une société de production de films en 2003.

Pom le Poulain, avec Richard Bohringer, est le premier long métrage produit dont il est aussi le co-scénariste. Ce film a trouvé son public dans son pays d'origine où il a réalisé les meilleures entrées des films belges francophones de l'année 2006. Il a aussi reçu le Prix du Public au Vlanderen Jeugdfilmfestival (Antwerpen & Brugge) et le Prix Spécial du Jury au Festival pour la Jeunesse et la Famille "Faithfull Heart" de Moscou (2007). Le film a été vendu dans une douzaine de pays.

Producteur et co-scénariste de *A Pas de Loup*, ce second long métrage, produit en 2011, a été sélectionné en compétition à la Berlinale et a reçu l'Award du Meilleur Film Européen pour Enfants 2012 attribué par l'*European Children's Film Association*. Sélectionné dans plus de 80 festivals internationaux, *A Pas de Loup* a remporté une vingtaine de prix dans le monde entier et a été vendu dans une quinzaine de pays.



Yves Ringer

En 2015, il achève la production d'un troisième long métrage : les *Oiseaux de Passage*. Ce film connaît aussi une grande reconnaissance internationale, il a été sélectionné dans plus de 130 festivals où il a remporté 30 prix. Ce film a été vendu dans une vingtaine de pays. En février 2016 à Berlin, le film a reçu l'Award du Meilleur Film Européen pour Enfants 2016 décerné par l'*European Children's Film Association*.

"*Le Roi de la Vallée*", un quatrième long-métrage produit et scénarisé par Yves Ringer a été achevé en 2018.

Yves Ringer est l'auteur (textes et photographies) de livres publiés dans la collection *Bruxelles ma Belle* chez 180° Editions. Il a aussi réalisé des films dont le making of de *Pom le Poulain* et quelques expositions photographiques, et il a écrit des recueils de poésie primés.

Scénariste, auteur, écrivain, photographe, réalisateur, dessinateur et membre de la Sabam depuis 1991, Yves Ringer connaît les spécificités de nombreuses disciplines défendues par notre société d'auteurs. Avec l'arrivée de l'ère numérique, le droit d'auteur a été mis à mal, c'est une des raisons pour lesquelles il s'investit dans la défense du droit d'auteur et des auteurs depuis de nombreuses années. Sa candidature en tant qu'administrateur lui semble une suite logique de son activité à la Sabam au Collège Grands Droits, à la Commission de Classification ou dans l'Association *francAuteurs*.

Il est aussi persuadé qu'il faut continuer le travail entrepris au sein de la Sabam afin d'améliorer sa visibilité et son image de marque, tant auprès des artistes que du public ou des politiques. Il souhaiterait encore améliorer les rapports avec les auteurs afin que ceux-ci se sentent chez eux en intégrant la Sabam. D'autre part, il aimerait que les auteurs prennent réellement conscience de tout le travail que la Sabam effectue pour eux, au mieux de leurs intérêts.

Yves Ringer espère pouvoir continuer à se mettre au service de la Sabam et de ses membres grâce à son expérience d'auteur pluridisciplinaire, mais aussi par sa connaissance des nombreuses contingences liées à ce statut, tant comme personne que comme entrepreneur. Et si le but premier de la Sabam est le droit d'auteur, il faut veiller à, aussi, y insuffler des valeurs humanistes et sociales. Les artistes ont un rôle important à jouer dans le monde que nous voulons construire et dans lequel nous voulons vivre.

Frank Van Passel

Frank Van Passel (1964) obtient en 1988 son diplôme de Maître en Arts audiovisuels à la Sint Lukas Hogeschool à Bruxelles. Son premier court métrage DE GEUR VAN REGEN (1988) remporta différents prix nationaux et internationaux, dont celui de Meilleur Court Métrage belge lors des Prix Plateau 1989, et fut proposé pour les Oscars des étudiants. Son deuxième court métrage TI AMO (1989) décrocha notamment le prix de la Communauté flamande.

À ses débuts, il travailla comme 1er assistant-réalisateur de Marc Didden, Robbe de Hert et Stijn Coninx notamment et il réalisa trois épisodes de la série télé BEX & BLANCHE.

Son premier long métrage MANNEKEN PIS (1995) lui valut une vingtaine de récompenses. Il remporta ainsi au festival de Cannes 1996 le 'Grand Prix de la Semaine de la Critique' et le 'Prix de la Jeunesse' entre autres. Le film fut de surcroît l'envoi belge aux Oscars 1996.

À cette période, il fut élu figure culturelle de l'année par l'hebdomadaire KNACK et la radio STUDIO BRUSSEL.

Il réalisa ensuite la série télé TERUG NAAR OOSTERDONK (1997), qui fut plusieurs fois primée tant en Belgique qu'à l'étranger (en recevant notamment le Ha de l'hebdomadaire Humo). Son deuxième long métrage VILLA DES ROSES (2001) (avec au casting Julie Delpy et Shirley Hederson) remporta le prix du Best International Film au Hollywood Film Festival et décrocha trois nominations pour les British Independent Film Awards.

À cette période, il devint président du Vlaams Filmmuseum- en archief et président de la Regisseursgilde. Il enseigna la réalisation cinématographique et donna des ateliers au KASK à Gand, au Studio Herman Teirlinck à Anvers et à Sint Lucas à Bruxelles.



© Frank Van Passel

Frank Van Passel

Le projet théâtral POES POES POES, une mise en scène collégiale avec Peter Van den Eede, fut un soap théâtral expérimental qui fut représenté, pendant six semaines, simultanément dans cinquante salles de théâtre en Flandre et aux Pays-Bas.

En tant qu'associé directeur, il contribua au démarrage de la maison de production Roses Are Blue, qui allait devenir plus tard Caviar, dont il devint Creative Director. En plus de la réalisation d'une centaine de publicités, tournées un peu partout dans le monde, il collabora au développement de Caviar, avec création de bureaux à Bruxelles, Paris, Amsterdam, Londres et Los Angeles.

Pour sa mise en scène et sa production de la série télé DE SMAAK VAN DE KEYSER (2009) (co-réalisation avec Jan Matthys), il remporta différentes récompenses internationales, dont le FIPA d'Or de la meilleure série télé européenne à Biarritz et une 'Mention spéciale' du Prix de l'Europe. Cette série télé a obtenu fin 2009, pendant 9 semaines, une part de marché moyenne de 56% sur la chaîne publique VRT et fut diffusée simultanément sur la chaîne publique francophone RTBF. Ensuite, il tourna le long métrage HET VARKEN VAN MADONNA (2011) et la série télé AMATEURS (2014) en collaboration avec Jonas Van Geel et Jef Hoogmartens.

En outre, il réalisa deux documentaires filmant les témoignages de survivants de la Deuxième Guerre Mondiale : GESTOLEN JEUGD (2012) en collaboration avec Yves Desmet et VRIENDELIJK VUUR (2017), consacré au bombardement américain de la ville de Mortsels en 1943.

Frank Van Passel a produit douze longs métrages, dont DIRTY MIND et LINKEROEVER (Pieter Van Hees), MY QUEEN KARO (Dorothee Van den Berghe), PARADISE TRIPS (Raf Reyntjens), BO (Hans Herbots) et BLACK (Adil El Arbi & Bilal Fallah) et a coproduit LE TOUT NOUVEAU TESTAMENT et MR. NOBODY de Jaco Van Dormael.

Il a produit les séries télé CLAN (2012) et TABULA RASA (2017) de la scénariste Malin-Sarah Gozin.

En 2016, il quitte l'actionnariat et abandonne le management de Caviar pour se recentrer pleinement sur son propre travail de mise en scène et d'écriture de scénarios.

La pièce de théâtre GISTEREN WAS HET GEWELDIG (2018), qu'il a mise en scène avec Nico Sturm et Jonas Van Geel, fut représentée au printemps 2018 dans 45 théâtres.

À partir de 2018, il développe de nouveaux projets cinématographiques et télévisuels.

> Points d'attention :

En tant que candidat-administrateur de la Sabam, je souhaite bien entendu représenter les intérêts de tous les auteurs mais j'espère plus spécifiquement remédier quelque peu à la forte sous-représentation des réalisateurs/scénaristes au sein de ce conseil d'administration.



> Collège des droits musicaux



Studio 100 nv

Représentée par Petra Vonck

> Studio 100 nv

- Catalogue 100% belge
- Musique pour enfants
- Musique pour comédies musicales
- Édition musicale au sein de Studio 100 nv, entreprise de divertissement pour enfants, connue grâce à Samson & Gert, Bumba, Ghost Rockers, Nachtwacht, Kosmoo, Lolly Lolbroek, Maya l'Abeille, Wickie le Viking et bien d'autres
- Édition musicale pour les comédies musicales de Studio 100 telles que "De 3 biggetjes" ("Les 3 petits cochons"), "Sneeuwwitje" ("Blanche Neige"), "Daens", "14-18", "40-45" et "Boudewijn" (date de la première encore à déterminer)
- Édition musicale de la musique de K3, un groupe musical flamand de filles très populaire qui a vendu plus de 4 millions de CD depuis sa création et qui fête en 2019 ses 20 ans d'existence.
- Quasi l'ensemble des productions (CD, programmes télévisés, spectacles théâtraux et comédies musicales) qui sont produites par Studio 100 sont dotées d'une musique originale.
- Studio 100 nv exploite aussi deux chaînes de télévision, Studio 100 TV et Njam!, qui diffusent du contenu (y compris de la musique) qui est produit au sein de Studio 100.

> Petra Vonck

- Née le 22 octobre 1970 à Wambeek (Ternat)
- Études : sciences commerciales/comptabilité
- Expérience professionnelle pertinente :
 - A travaillé jusque 2007 chez PolyGram/Universal Music/Universal Music Publishing : a débuté à la comptabilité avant de travailler pendant 12 ans comme assistante du royalty manager, responsable pour le calcul des royalties pour des artistes belges et internationaux
 - Jusqu'à aujourd'hui, elle est Head of IP & Royalty chez Studio 100
- Head of IP & Royalty chez Studio 100 :
 - Contacts étroits avec les auteurs permanents et occasionnels



- Suivi des contrats d'édition
- Coordination de la déclaration d'œuvres diverses (musicales, audiovisuelles, littéraires, livres,...) et contrôle des répartitions de diverses sociétés de gestion collective pour le compte des divers auteurs de Studio 100 (dont Hans Bourlon et Gert Verhulst, fondateurs de Studio 100)
- En raison de la diversité des exploitations propre à Studio 100 (CD, DVD, programmes télévisés, spectacles théâtraux, comédies musicales, ...), elle a développé une connaissance élargie de la façon dont les droits d'auteur et les droits voisins sont perçus à cet effet, des clés de répartition, des tarifs, etc.
- Fourniture d'avis, au sein de Studio 100, aux utilisateurs de musique sur ce qui est permis ou non, les tarifs, etc.
- Octroi d'autorisations pour l'utilisation de musique et/ou d'images par des tiers
- Responsable du calcul correct des royalties pour les acteurs, auteurs, chanteurs, diffuseurs et autres ayants droit.

- Pourquoi Petra serait une bonne candidate pour le Collège des Droits musicaux :
 - En cas de réélection, Petra entamerait son 4^{ème} mandat au sein du Collège. Elle a donc développé une grande expérience et elle a entre-temps acquis de bonnes connaissances sur des sujets divers.
 - Elle a accumulé pas mal d'expérience et de connaissances pratiques grâce à son travail chez Studio 100. Elle entretient d'une part des contacts étroits avec les auteurs de Studio 100 et connaît leurs préoccupations. D'autre part, elle se trouve au beau milieu du monde des utilisateurs de musique, avec leurs besoins et aspirations spécifiques. Elle essaie toujours de tendre vers un équilibre entre les intérêts des auteurs et éditeurs et ceux des utilisateurs de musique. Ceci est nécessaire pour garantir la continuité du travail des utilisateurs ainsi que le travail des auteurs.
 - Grâce à sa collaboration étroite avec le département juridique de Studio 100, Petra a de l'expérience en matière de lecture et d'interprétation de contrats ainsi qu'en ce qui concerne les évolutions législatives.
 - En collaboration avec le service juridique de Studio 100, Petra donne à chaque nouveau travailleur de Studio 100 un cours relatif au droit d'auteur. Ce cours aborde notamment les principes de base de la loi relative au droit d'auteur et les gros efforts déployés au sein de Studio 100 pour que ces principes soient respectés à tout moment. Petra est profondément convaincue de l'importance de la protection des auteurs.
- Petra siège en outre au sein du Conseil d'Administration de BMPA (Belgian Music Publishers Association)
- Au-delà de son expérience administrative et consultative en matière de musique, Petra a une modeste expérience musicale : elle a suivi des cours de solfège pendant quatre ans et suit actuellement sa neuvième année d'instrument (clarinette) chez Musikalo (division d'honneur d'harmonie de Sint-Katarina-Lombeek). Elle fait partie de l'orchestre harmonique de Musikalo

Marie Warnant

Après un master en Communication Appliquée (section Relations Publiques) à l'IHECS, Marie Warnant, auteur-compositeur-interprète, a sorti en 2005 "De Un à Dix" son premier album solo.

Artiste incontournable de la scène musicale belge, elle multiplie depuis les concerts, les productions et les projets (3 albums solo et diverses sorties single, une BD-CD pour enfants ("Michael et Moi »), la musique d'un livre d'illustrations ("La Pension Almayer"), "The Creative Map of Brussels", le "Make Love tour", etc.) et les collaborations musicales et artistiques (Akro, Karin Clercq, Jean-Paul Knott, Mon Réal, Manza, Elvis Pompilio, etc.) aussi éclectiques qu'originales. Un peu "touche-à-tout" et ajoutant avec le temps quelques cordes à son arc, la musicienne arrange et produit actuellement son quatrième album solo. Parallèlement à son projet personnel, elle donne des cours de chant et de coaching scénique.

> Points d'attention et idées à communiquer :

Dans le cadre de mon éventuel mandat, j'aimerais mettre mon énergie et mon expérience au service des artistes créateurs afin de valoriser leurs œuvres et leur travail artistique, de maximiser leur reconnaissance générale, d'aider à la production et à la diffusion (notamment via les aides (Sabam for Culture) et autres soutiens que des structures comme la Sabam peuvent apporter à ceux-ci) et optimiser leur visibilité nationale et internationale dans un souci de parité, de mixité et d'égalité des chances.

